

# Restitution des ateliers du Cotech du CIN aux franges de la forêt de Pierrelaye

20 novembre 2018

Regards croisés vers une ambition partagée...





# Restitution des ateliers du Cotech du CIN "Aux franges de la forêt de Pierrelaye"

## Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	11/02/2019	

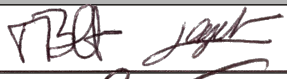



## Affaire suivie par

Mélanie BELOT-LEON - Département Ville Durable - Unité Urbanisme
Tél. : 01 34 82 12 76
Courriel : melanie.belot-leon@cerema.fr
Site de Trappes-en-Yvelines : Cerema / Dter IdF – 12 rue Teisserenc de Bort, 78190, Trappes en Yvelines

## Références

n° d'affaire : C18PV0016

maître d'ouvrage : Direction départementale des territoires du Val-d'Oise

Rapport	Nom	Date	Visa
Etabli par	Mélanie Belot-Leon Benjamin Legret	11/02/2019	
Avec la participation de	Delphine Salmon, Marion Démarquet, Rafaëlla Fournier	11/02/2019	
Contrôlé par	Priscille Genesco	13/02/2019	
Validé par	Marion Benoist	13/02/2019	

## Conditions de diffusion

<b>Notice</b> (jusqu'au sommaire inclus)	<b>diffusable</b> <b>non diffusable</b>
<b>Rapport d'étude</b>	<b>libre</b> (document téléchargeable librement) <b>contrôlé</b> (celui qui en veut communication doit en faire la demande et obtenir l'autorisation et les conditions d'usage auprès du commanditaire) <b>confidentiel</b> (document non diffusable)

## Droits

Ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans autorisation expresse de :

Crédits photos – illustrations : Cerema IDF

## Nomenclature et mots-clés

Aménagement et développement des territoires / Stratégies territoriales / Observation et analyse territoriale, développement durable des territoires, planification territoriale

Mots-clés : forêt, franges urbaines, lisières, Grand Paris, ateliers

# Synthèse des ateliers participatifs du Cotech du CIN « Aux franges de la forêt de Pierrelaye »

La DDT du Val-d'Oise a fait appel au Cerema pour l'accompagner dans sa réflexion sur l'avenir des franges de la future forêt de Pierrelaye, en partenariat étroit avec les collectivités et les partenaires du CIN « Aux Franges de la forêt de Pierrelaye ». C'est dans ce cadre qu'un comité technique a été organisé le 20 novembre 2018 à la préfecture du Val d'Oise, avec pour objet de partager les attentes des acteurs élus et techniciens concernant le devenir du territoire des franges de la future forêt de Pierrelaye, afin de construire une vision commune et partagée.



# Une belle mobilisation des participants



La demi-journée de Cotech a connu une bonne participation de la part des collectivités et des partenaires, avec 32 participants au total. Six des neuf communes concernées par le périmètre de la future forêt ont été représentées (Beauchamp, Bessancourt, Herblay, Montigny-lès-Cormeilles, Saint-Ouen-l'Aumône et Taverny), ainsi que les communautés d'agglomération de Cergy-Pontoise et du Val-Paris. Parmi les partenaires, le SMAPP, GPAm, le CAUE, la SAFER, l'AEV, l'ONF et l'ARS étaient présents.

Atelier photos de références

Crédit photo: Cerema



Crédits logos : Evi1000, Noun project

## Des ateliers en deux temps forts



Répartis en trois tables, les participants ont été invités à échanger au cours de trois ateliers :

- Un premier temps de « remue-méninges », où les participants ont échangé sur leurs attentes concernant le devenir des franges, avec l'objectif de dégager les grandes lignes directrices pour caractériser les lisères et les franges et définir leurs fonctions.
  - Un temps a également été dédié au repérage des secteurs à enjeux du territoire.
  - Un dernier temps de travail a été réalisé sur des images de références, afin de déterminer des bases d'orientations à approfondir (formes, matériaux, trames...).
- Ces ateliers ont été structurés autour de trois thématiques, sous formes de trois grandes questions, abordant les usages, les formes et les déplacements.

Atelier définition des secteurs à enjeux

Crédit photo: Cerema

# Comment je vis les lisières et les franges ? Quels usages s'y déroulent ? Qu'y fait-on ?



éducatifs »... L'aménagement de lieux de détente, où l'on peut « faire des pauses » a été largement abordé, en lien avec les déplacements quotidiens ou de loisirs.

- la notion de « partage » et « d'espace partagé » est revenue à maintes reprises : « lieux de rencontre festifs », « espaces de relations sociales », « espaces conviviaux, barbecue »,... Le degré de l'aménagement de ces espaces a été abordé : des installations à minima, favorisant une adaptabilité dans le temps et pouvant répondre à des « usages informels, spontanés », mais aussi un besoin d'installations plus pérennes à certains endroits : « équipements sanitaires à prévoir et autre mobiliers (poubelles, etc.) ».



## Une grande diversité d'occupation des sols et d'usages imaginés

Différents modes d'occupation du sol sont imaginés dans les franges et lisières : le logement sous ses différentes formes, les activités économiques et commerciales, le besoin d'une offre de soin... La notion de **mixité fonctionnelle** est partagée, ainsi qu'une réflexion sur la mixité des usages et leurs temporalités, avec l'idée d'occuper et de faire vivre les lieux au fil de la journée et des jours de la semaine.

Le **maintien d'espaces agricoles** productifs a été abordé et notamment la question du type d'agriculture à privilégier sur les secteurs à préserver et les liens sociaux et commerciaux à créer avec les quartiers et les zones d'activités. L'aspect pédagogique et le lien avec la population ont ainsi été soulignés : « jardiner, cultiver,

apprendre du vivant », mais aussi la question de la pollution des sols : « un espace productif, si les terres le permettent, qui peuvent être des espaces partagés, sinon travailler sur les sols ».

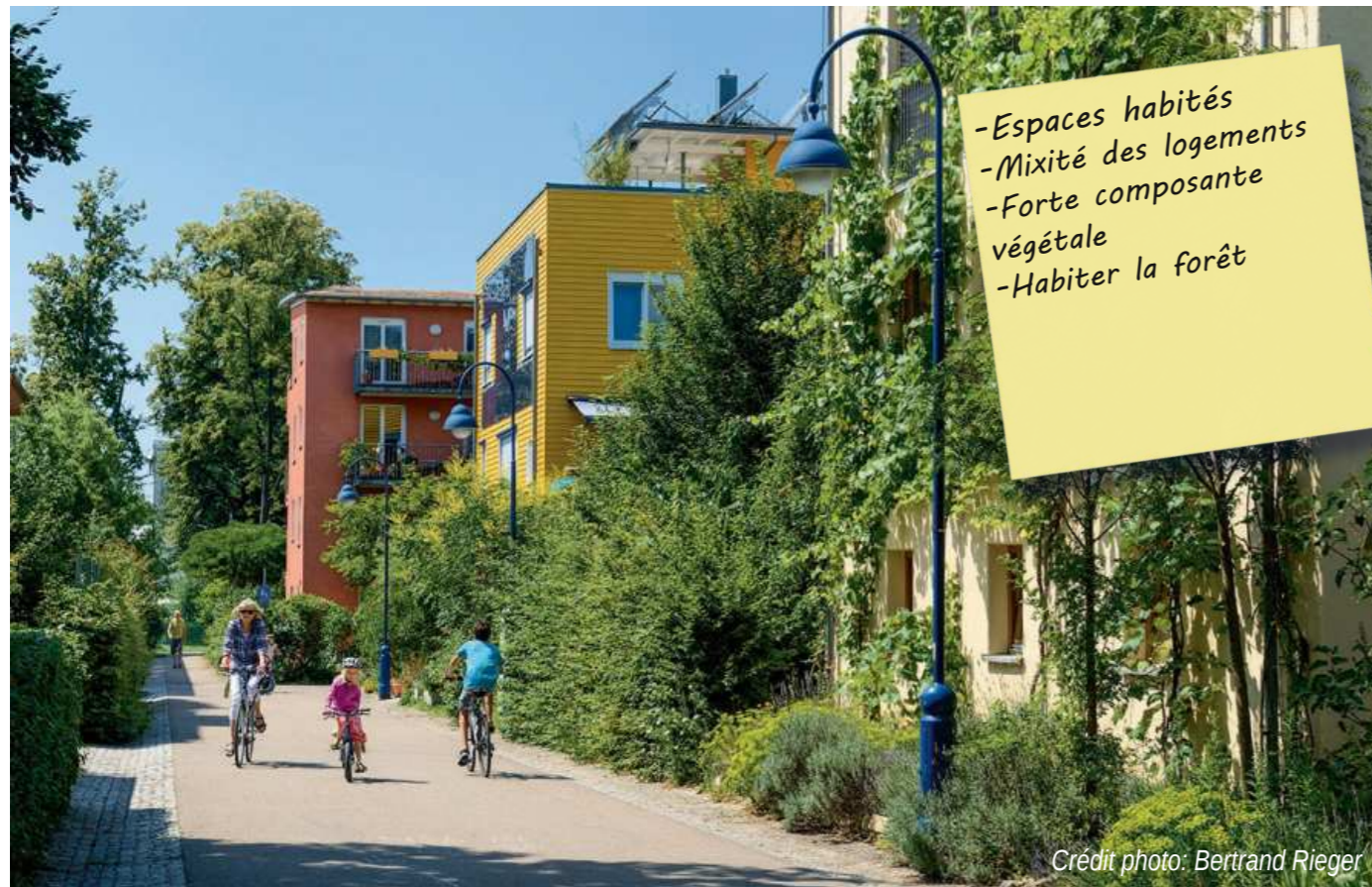
## Un lieu support de rencontre

Sur le plan des **usages** en tant que tels, les espaces récréatifs, pédagogiques, de promenade et les lieux de sociabilité ont été largement évoqués dans les trois groupes :

- les **espaces récréatifs** se décomposent en espaces dédiés aux **sports** – accrobranche, parcours de santé –, espaces de **détente**, ou encore espaces **culturels** - « lecture, loisirs, éducation, culture », voire artistiques « des espaces où ils appréhendent l'Art " Nature ", Land Art ». La diversité des usagers a été évoquée et notamment les aménagements dédiés aux enfants : « jeux en bois », « jeux

-Espace de relation sociale  
-Usages informels





-Espaces habités  
 -Mixité des logements  
 -Forte composante végétale  
 -Habiter la forêt

Crédit photo: Bertrand Rieger

### Des espaces de transitions avec un potentiel d'innovation

Les lisières sont unanimement considérées comme **lieux de transitions entre la forêt et les espaces urbains** en lien avec la thématique de la perception : « prévoir des transitions entre logements et la forêt sous forme de jardins, parcs, aires de jeux pour les enfants (espaces de loisirs) », « zones tampons à la lisière habitat / activité économique (ZAE) et espaces naturels / agricoles », « zones de transition entre la vie urbaine et les espaces de détente et de promenade », ou encore en lien avec la thématique des déplacements : « Les lisières peuvent servir de **transitions attractives** en y intégrant des éléments amenant vers la forêt (panneaux d'information sur la faune, flore, équipements sportifs pour un parcours jusqu'à la forêt...) ».

Les lisières et les franges sont aussi vues comme les possibles **lieux de pratiques innovantes en matière d'habitat et d'activités**, avec une réflexion sur leur forme, les aménagements des espaces publics : « habiter différemment → relations

à l'extérieur, au sol », « les lisières sont des espaces de transition qui peuvent accueillir des initiatives innovantes et diversifiées », elles peuvent également accueillir des « espaces de travail en " pleine nature " ». L'importance du traitement architectural a été soulignée, avec la possibilité d'organiser des concours d'architectes.

### Une vigilance souhaitée par rapport aux usages détournés

L'attention aux **usages détournés** a été soulignée dans les trois groupes, avec le risque de voir apparaître des « espaces de relégation », « des espaces à l'abandon », générant un « sentiment d'insécurité ». Des éléments de réponses ont été envisagés, telle la nécessité de favoriser l'appropriation de ces espaces aux différentes temporalités de la journée et de la semaine, ou encore l'organisation d'une surveillance, par une brigade équestre par exemple.

### Une approche paysagère pour le relogement des gens du voyage

Le sujet des **gens du voyage** a également été abordé : « aménager des terrains familiaux locatifs pour reloger les gens du voyage présents dans la forêt ». L'aménagement de « terrains d'accueil paysagers » permettrait de mieux intégrer ces espaces.



-Vocation sociale  
 -Espaces conviviaux

Crédit photo: association La copette

# Comment je perçois les lisières et les franges ? Quels en sont les formes et les vues ?



-Transition naturelle  
-Gestion partagée  
-Ma maison innovante dans la forêt en osmose avec la nature, choix des essences végétales intéressant, densité qui donne envie, hauteur de la strate végétale intéressante

Crédit photo: Source inconnue



-A éviter  
-Etat actuel

Crédit photo: Cerema

La lisière est un espace de transition entre les espaces urbains et la future forêt, où leur dialogue se met en place. La forme de cette transition a été abondamment traitée par les trois groupes, tant sur le plan du bâti que celui de la végétation.

qui n'offrent pas de transitions avec les espaces urbains, agricoles ou boisés adjacents, ou encore avec l'exemple d'une zone pavillonnaire séparée de l'espace public par un mur.

**Des espaces délaissés à revaloriser : "tout mais pas ça"**

**Le manque de traitement** de certains secteurs, voire des **contre-exemples** ont été mis en avant : « les lisières sont en partie artificialisées, occupées par de petites maisons et des caravanes », « les lisières sont parfois de petites bandes sans identité entre deux occupations du sol différentes », en particulier dans le cas des zones d'activités économiques existantes,

-Architecture banale  
-Surtout pas ça  
-Pas assez doux, pas assez végétal, fermeture

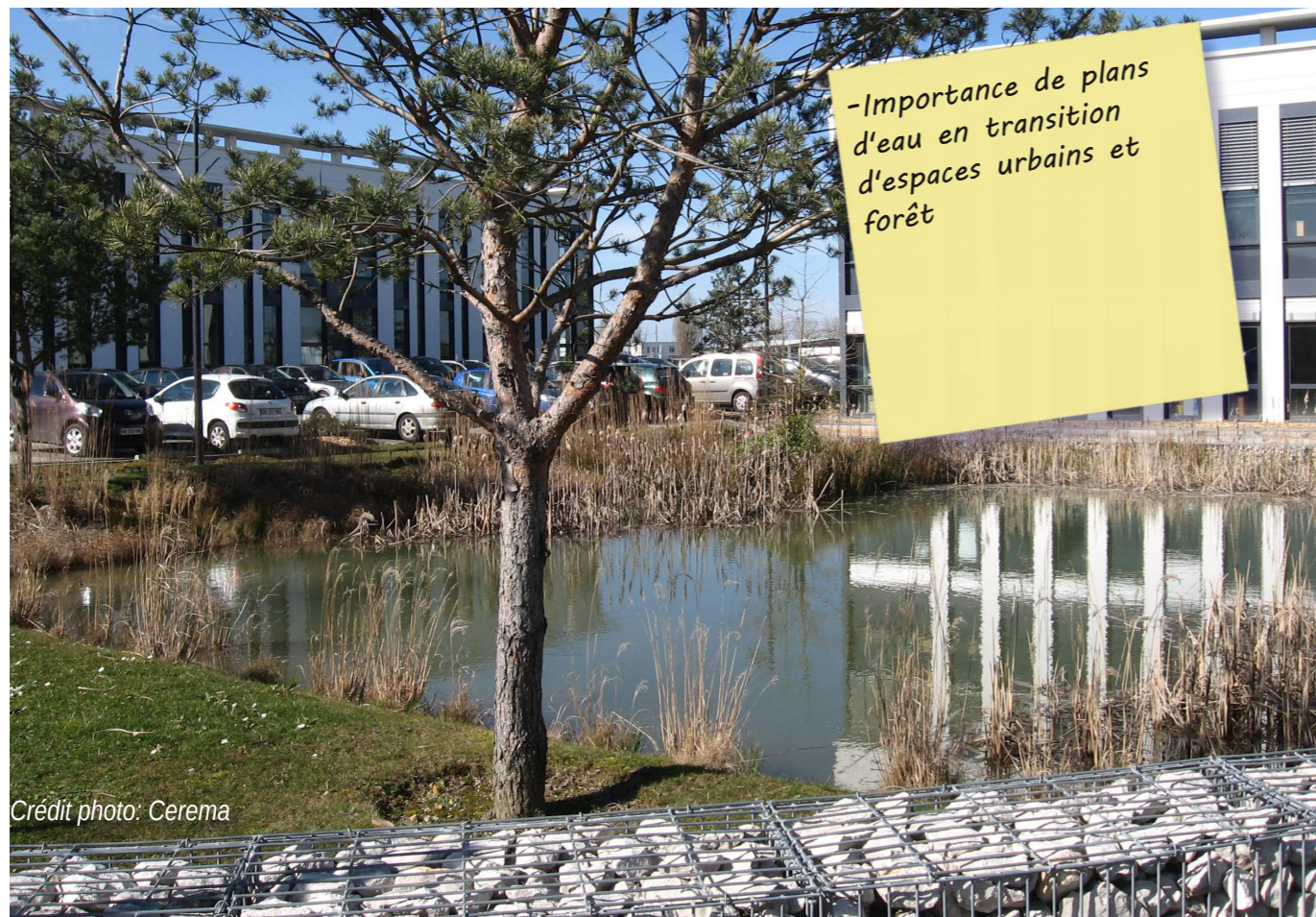


Crédit photo: Cerema



Crédit photo: Cerema





-Importance de plans d'eau en transition d'espaces urbains et forêt

Crédit photo: Cerema

### Une diversité de formes pour une mosaïque de contextes

#### Progressivité de la lisière ou rupture

La proximité de la forêt est vue comme un atout pour l'habitat ainsi « valorisé ». Divers exemples de formes bâties ont été évoquées pour la lisière, avec **une diversité des densités et des hauteurs**, générant une « mosaïque de formes urbaines et paysagères ». La graduation de la densité par les épannelages est revenue dans deux groupes, vers des formes moins denses à mesure que l'on s'approche de la forêt, permettant une « intégration paysagère », « une transition douce ». Une « urbanisation modérée et aérée » est imaginée aux abords de la forêt.

#### Diffusion de la végétation

La progressivité de la lisière et la diffusion végétale dans l'urbain ont fait consensus : « une lisière forestière, avec une transition herbacée, arbustive, arborée », à travers divers termes : « interpénétration », « porosité », « perméabilité ». L'importance de préserver des clairières est aussi

apparue. Parmi les modalités envisagées : la végétalisation des façades, ou encore les alignements d'arbres ont été évoqués. À l'inverse, une « forte densité, urbanisée » peut permettre de libérer des espaces de nature, « l'image d'un front de mer sur la forêt » a aussi été évoquée où la transition se ferait de manière nette, de même que le « front urbain » ou encore la notion de « paysage de contraste urbain / nature ».

#### Conception bioclimatique et choix des matériaux

Le **choix des matériaux** a paru important, afin de faire « le lien avec la ville et la forêt », tout en soulignant que ce choix n'est pas le seul garant d'une bonne intégration du bâti. En particulier les « constructions bois », « bioclimatiques » et les « matériaux biosourcés » ont été cités. Ces matériaux peuvent aussi être utilisés pour les mobiliers urbains, qui par ailleurs doivent aussi être « intégrés et fonctionnels » et ne pas présenter un caractère parfois « trop urbain ». Des échanges ont porté sur la

caractérisation de ces lisières par **une architecture de qualité**, qui peut se décliner en « gestes architecturaux et partis pris forts », ou encore par une réflexion sur la palette de couleurs des façades, participant à marquer l'identité du territoire.

### Des relations visuelles à créer et à renforcer

La question du paysage a également été au cœur des discussions avec l'idée de maintenir ou de « favoriser les vues lointaines », permettant un « accès au grand paysage », d'**offrir des ouvertures et des perspectives** :

- depuis la forêt « vers le bâti remarquable »,
- depuis les tissus urbains : « des perspectives depuis les quartiers environnants », « des pavillons avec des ouvertures vers la forêt », des « percées depuis les zones d'activités », des « axes de

communication donnant des percées visuelles sur la forêt ». L'idée de mise en scène ponctuelle a été proposée, à travers des « situations de belvédères, qui pourraient être pertinentes pour des zones non accessibles » (à cause de la pollution). - À plus large échelle, la création de cônes de vue depuis les points hauts régionaux comme la butte du Parisis a aussi été évoquée.

### De forts enjeux écologiques

Enfin, la nécessité de prendre en compte la faune et notamment les oiseaux, a été mise en avant dans divers groupes, via des « refuges à insectes » et la mise en place de « corridors écologiques ». **La biodiversité** a été évoquée : « des espaces naturels avec différents écosystèmes », ainsi que l'idée de « restauration écologique ». L'un des groupes a abordé le rôle de confortation écologique des lisières. Des activités permettant de



-Perméabilité, le vert entre et offre des vues

Crédit photo: Agence ter

préserver la perméabilité des sols peuvent faire transition avec les zones forestières, une pépinière a été proposée en exemple. La faible épaisseur de la forêt sur certains secteurs a été pointée lors du travail sur les cartes et les secteurs à enjeux, restreignant les possibilités de continuités écologiques.



-Inventer de nouveaux modes d'habiter  
-Très peu dense  
-Lieux communs

# Comment j'accède et je me déplace ?



-Prévoir les équipements de type sanitaire et des services de mobilité  
-Conflits d'usage/sécurité

Crédit photo: Stéphane Debrosse, Loca Cycles

La **multimodalité** a été évoquée à plusieurs reprises : il s'agira par exemple de « prévoir une liaison navette entre les gares et la forêt, un réseau de desserte dédié à l'ensemble des franges urbaines ». La gestion des différents modes de déplacements et le bon partage des voies ont notamment été abordés : la « séparation des usages incompatibles : équestre, VTT, vélo électrique », la « cohabitation des transports en commun et des modes doux ».

L'**accès pour tous** a été considéré comme un sujet incontournable, notamment pour les personnes à mobilité réduite, dont l'accès est à prévoir dans les aménagements. « Un mode de transport innovant pour les PMR » a même été proposé par l'un des participants. Plus

largement « les publics ayant des difficultés de déplacement (personnes âgées, familles avec enfants en bas âge) ont été évoqués.

Le rôle des **huit portes d'entrées principales** a été souligné, tant pour leurs liens avec les tissus urbains et leur nombre : « maximiser les portes d'accès afin d'être une forêt de proximité », que sur leur rôle d'accueil « prévoir des équipements polyvalents aux entrées ».

La **maîtrise du stationnement automobile** est une préoccupation pour de nombreux acteurs, afin d'éviter le stationnement informel. Il s'agira de prévoir une offre adaptée aux différents modes et bien intégrée, avec par exemple une perméabilité des sols. Il a semblé que l'offre en stationnement

devait être limitée « aux entrées, aux gares ». Par ailleurs, « la réversibilité et la mutualisation des parkings » peuvent être prévues afin de limiter les surfaces de stationnement et de permettre des évolutions dans les pratiques de déplacement.

Une autre question centrale est celle du **franchissement des infrastructures**, en réponse aux nombreuses coupures liées aux infrastructures pour les piétons et usagers des modes actifs, comme pour la faune : « organiser les franchissements, faire plus de franchissements, réduire les vitesses », « travailler sur l'épaisseur de la zone de franchissement pour créer un passage écologique ».

## Des déplacements agréables et intégrés

L'importance de la **qualité des aménagements** a été pointée : à travers des « voies apaisées », « des cheminements doux offrant des vues » et une « richesse des perceptions ». Le choix judicieux des matériaux de revêtement participe à cette qualité : adaptés aux usages et respectueux des contextes, permettant la perméabilité des sols et pas trop « urbain ».



-Réfléchir à l'échelle du piéton et du vélo pour proposer des circuits possibles  
-Fonctionnement efficace  
-Franchissements des axes routiers

Crédit photo: Entreprise SAVOIR FER

## Un réseau de déplacements à l'échelle des neuf communes

À l'échelle de la forêt dans son territoire, les notions de traversée et de **lien entre les communes** ont été traitées : « pouvoir passer d'un espace à l'autre (urbain/forêt) », « traverser la forêt via les modes doux », « faire le tour de la forêt en modes doux », « rejoindre les villes voisines », ainsi que la notion d'efficacité des déplacements par un « circuit piéton permettant des déplacements rapides ». Enfin, le sujet de la **signalétique** participe aussi à l'« identité commune » du territoire : « besoin de panneaux, d'information, de plans et d'une signalétique homogène » et « harmonisée ». Certains participants ont parlé de « signalétique adaptée » ou encore de « signalétique forestière » par l'utilisation du bois. D'autres ont décrit divers exemples tels que des « mats éoliens ou solaires pour se repérer » ou encore une

signalétique avec les temps de parcours pour les différents modes de déplacements. La signalétique permet aussi de faire connaître la forêt « depuis la gare en suivant une indication (balisage) ». Enfin, les participants ont imaginé le **prolongement de ce réseau dans les espaces urbains** par des « coulées vertes », « des cheminements doux dans les nouveaux quartiers », « des continuités avec les voies cyclables des communes ». Ce qui pourrait permettre d'« assurer une réelle connexion entre les massifs forestiers de Montmorency et Saint-Germain-en-Laye ».



*-Signalétique et temps de parcours piétons, incitation pour mobilités actives, ajouter les temps de parcours vélo*

Crédit photo: Cerema

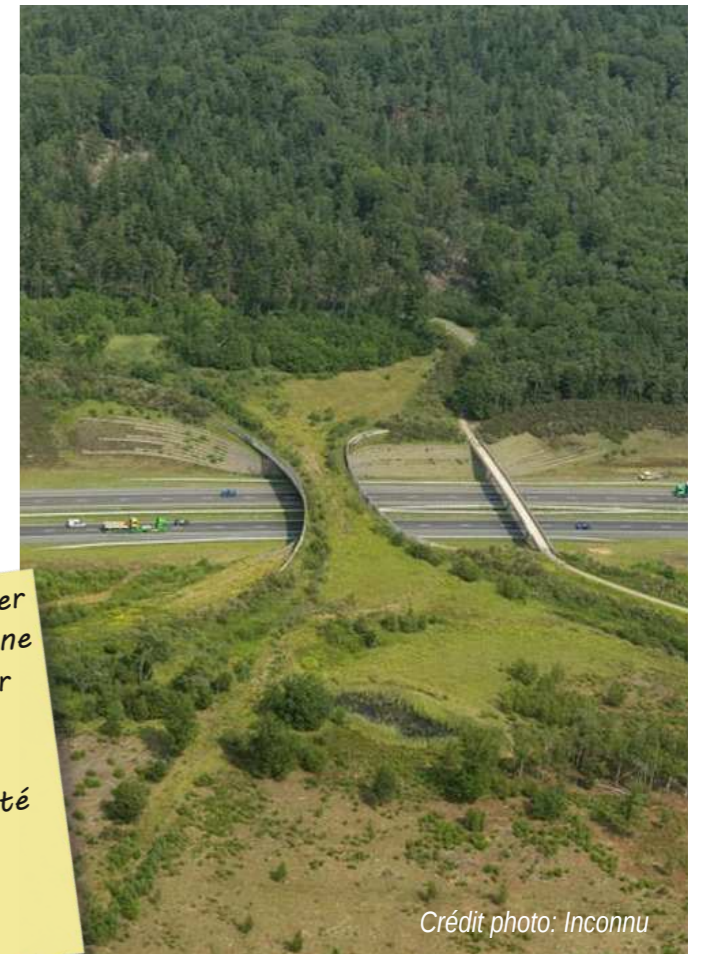


*-Porte d'entrée forêt (matériaux bois), polyvalence des équipements  
-Sécurisation, confort, stationnement  
-Mobilités douces  
-Abris, mutualisation*

Crédit photo: Cerema

## Des parcours thématiques

Des déplacements liés à des pratiques sportives, ludiques ou culturelles ont aussi fait partie des propositions : parcours de santé, promenades équestres, parcours dans les arbres, passerelles aériennes ou encore tyroliennes. Une dimension **touristique** peut ainsi être affirmée, avec la possibilité d'une offre d'hébergement - les refuges périurbains de l'agglomération bordelaise ont été cités en référence.



*-S'inspirer mais travailler sur l'épaisseur de la zone de franchissement pour créer un passage écologique  
-Travailler la continuité*

Crédit photo: Inconnu

# Des enjeux et des secteurs prioritaires à l'échelle des franges de la future forêt

Lors de cet atelier, les participants ont pu attirer l'attention sur des secteurs particuliers. Ce travail a permis de mettre en exergue des enjeux sur des zones définies mais aussi des enjeux transversaux à l'ensemble du territoire. Ces enjeux sont listés et hiérarchisés ci-dessous selon leur récurrence en partant de ceux les plus souvent cités.

## Une meilleure prise en compte de la proximité de la forêt dans les zones d'activités économiques

Les participants ont exprimé l'importance du traitement de l'interface entre les zones d'activités et la future forêt et particulièrement sur les secteurs des Béthunes à Saint-Ouen-l'Aumône, de la ZAE de Beauchamp-Taverny (dont le bois 3M), de la ZAE des Primevères à Pierrelaye et de la ZAE de la Patte d'Oie à Herblay. La nécessité de « créer un lien entre forêt et zone d'activités » a été soulignée notamment par la création de connexions (cheminements et continuités végétales) et par « une organisation des façades arrières des zones d'activités construites avec la lisière forestière et ne lui tournant pas le dos ». Le développement d'activités sur la lisière faisant le lien entre la future forêt et les activités commerciales a été souvent cité et globalement la recherche d'aménités respectives entre forêt, zone d'activités et secteurs agricoles. La question de l'organisation des zones d'activités a été soulevée à travers les différentes temporalités, le risque d'occupation illégale et de dépôts sauvages.

## Renforcement de la nature dans les tissus existants

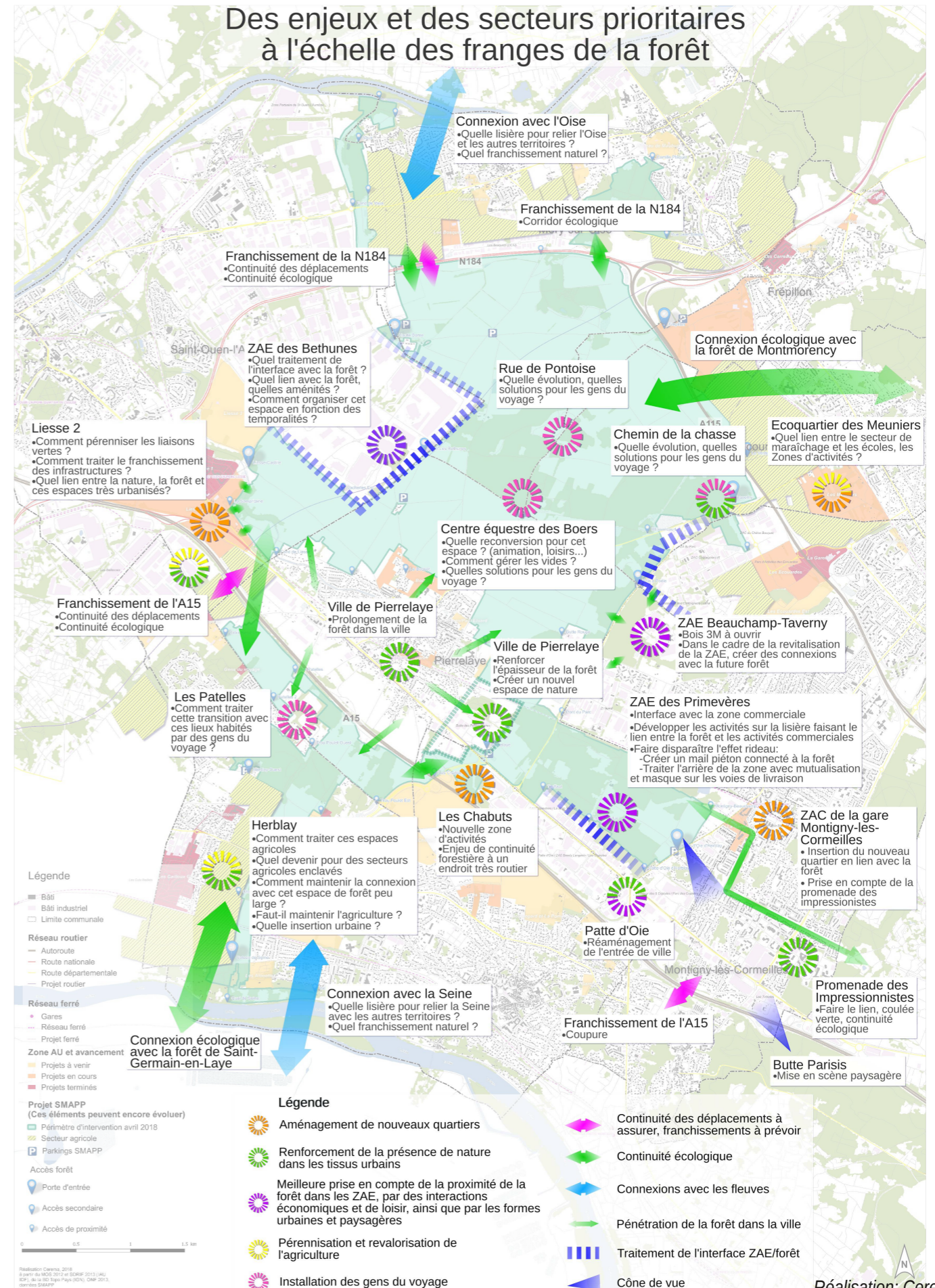
Le renforcement de la nature dans les tissus apparaît comme un enjeu d'importance en particulier sur l'ensemble de la commune de Pierrelaye avec l'idée d'« un prolongement de la forêt dans la ville ». La création d'un nouvel espace de nature au niveau de la butte des Petites Vignes à Pierrelaye permettrait également d'augmenter l'épaisseur de la forêt. La création de coulées vertes comme la Promenade des Impressionnistes à Montigny-lès-Cormeilles apparaît comme une piste intéressante dans l'objectif de créer des continuités écologiques à travers les zones urbaines en lien avec la future forêt et les autres espaces naturels.

## Amélioration des connexions avec les fleuves et avec les massifs forestiers

Il est apparu un enjeu de connexion avec la Seine et l'Oise. La faible épaisseur de la future forêt au nord et au sud a été plusieurs fois mentionnée (comme le maintien des zones agricoles attenantes à ces deux cordons étroits) ainsi que le traitement de la lisière entre la forêt, les fleuves et les autres territoires. La question des continuités écologiques a aussi été évoquée à une échelle plus large concernant le lien entre la future forêt de Pierrelaye et les forêts de Saint-Germain-en-Laye et de Montmorency.

## Franchissement des infrastructures

Le territoire de la future forêt est morcelé par de nombreuses infrastructures. L'enjeu de réduction des coupures apparaît donc comme primordial afin de faciliter les déplacements en particulier des modes



actifs. La continuité des corridors écologiques et notamment le déplacement des animaux a été évoqué. Même si cette question se pose sur l'ensemble du territoire, les participants ont particulièrement insisté sur des secteurs concernés par le franchissement de grosses infrastructures comme l'A15 à Montigny-lès-Cormeilles et Saint-Ouen-l'Aumône et la RN184 à Méry-sur-Oise et Saint-Ouen-l'Aumône.

## Le relogement des gens du voyage

Le sujet des gens du voyage a été abordé plusieurs fois notamment sur les solutions à proposer pour le relogement de ces populations, en particulier dans les secteurs de la rue de Pontoise à Bessancourt, du Chemin de la Chasse et du centre équestre des Boers à Pierrelaye. Le devenir de ces secteurs (évolution, reconversion) actuellement occupés a été cité, ainsi que le traitement de la transition entre la forêt et les espaces habités par les gens du voyage aux Patelles à Herblay.

## L'aménagement des nouveaux quartiers

Pour les participants aux ateliers, l'aménagement des nouveaux quartiers nécessite une attention particulière sur l'articulation entre espaces urbanisés et espaces naturels. Ils ont mentionné le lien à rechercher entre ces quartiers, la forêt, le maraîchage, les écoles, les zones d'activité sur le secteur des Meuniers à Bessancourt et le secteur de Liesse 2 à Saint-Ouen-l'Aumône.



Crédit photo: Cerema

Atelier "définition des secteurs à enjeux"

# En conclusion

Ces ateliers ont fait l'objet d'une très bonne participation. Les échanges ont été riches, les propositions variées et de nombreux thèmes ont été abordés. La plupart des sujets ont rencontré des convergences au sein des groupes et entre les groupes. Des éléments de consensus ont pu ainsi être dégagés.

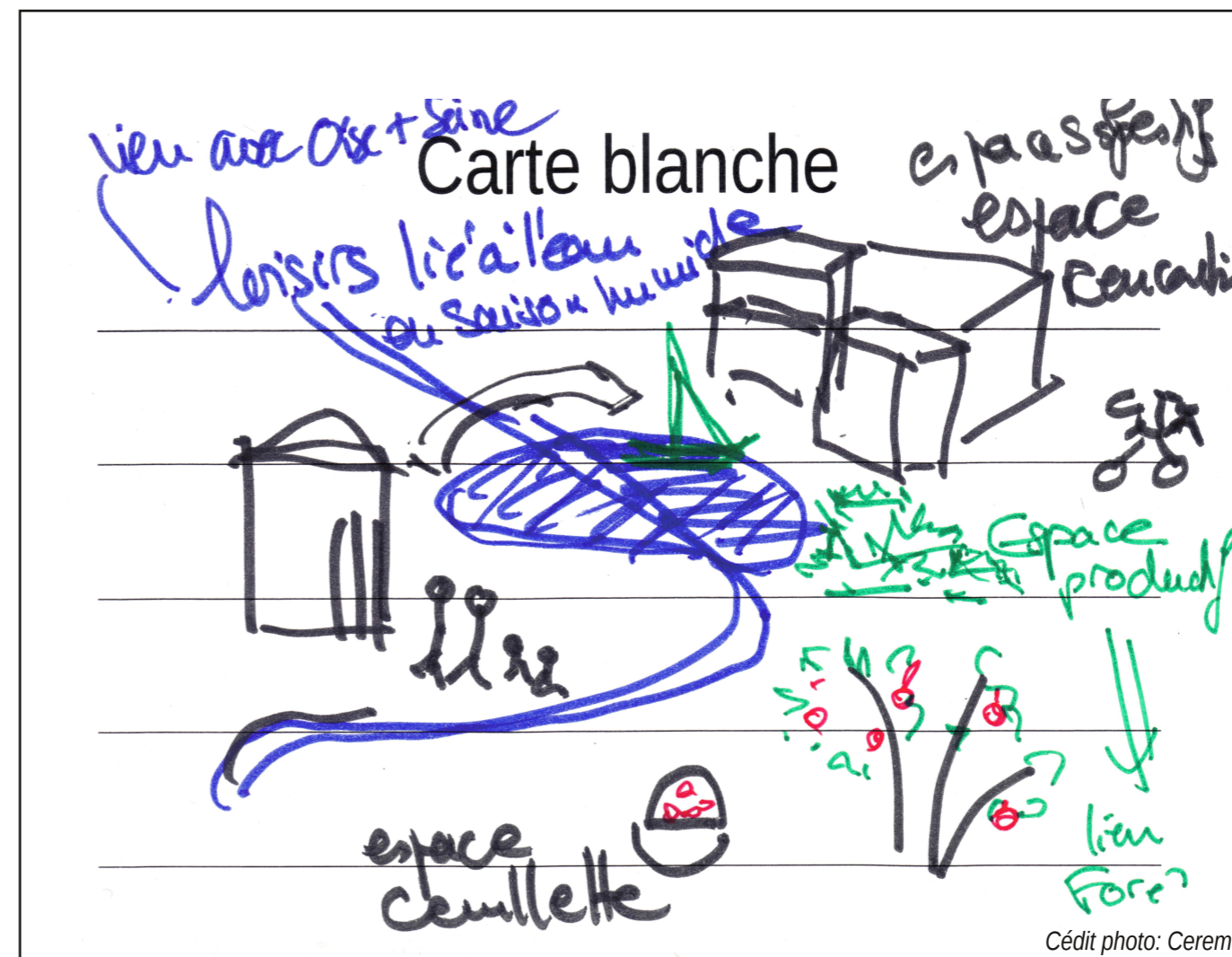
Si de nombreux usages et occupations du sol ont été envisagés, l'accent a été mis en particulier sur les **activités récréatives et la dimension innovante** que doit permettre le projet.

Le positionnement de **forêt « métropolitaine »** a été mis en avant avec de fait la nécessité d'être **accessible à tous** (ont été abordées dans ce cadre les questions de multimodalité, d'intermodalité, d'accessibilité aux PMR notamment), mais également une fonction plus locale qui doit mettre en avant la promenade circuit, les liaisons entre les différentes villes, la gestion du stationnement, les aménagements en vue des modes actifs.

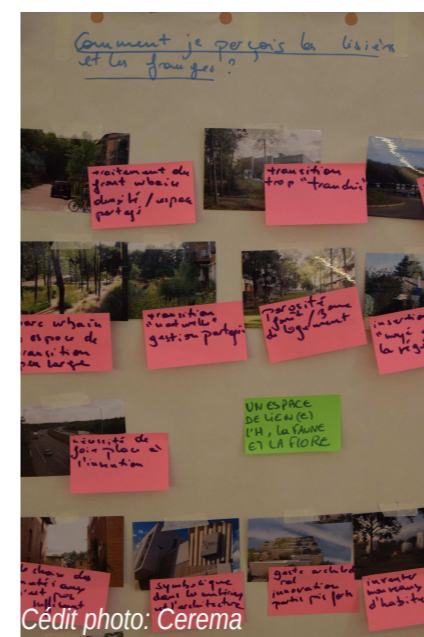
Concernant les formes urbaines et végétales, le traitement des franges doit faire la part belle aux **formes urbaines variées**, ménageant une transition progressive ou franche à condition que celle-ci bénéficie d'une attention très qualitative. Parallèlement, et en accompagnement, un des enjeux prioritaires sera de tirer parti de la **présence du végétal dans les tissus urbains**.

Des **secteurs à enjeux** ont été définis sur l'ensemble du territoire, soulevant des problématiques à une échelle plus large et sur un éventail de thématiques qui rejoignent largement les trois grandes questions posées au cours de ces ateliers (sur les usages, formes, déplacements). Leur nombre important impliquera nécessairement une **approche globalisée mais phasée dans le temps**.

Enfin, les participants ont également exprimé le besoin de conforter le **travail partenarial** avec un suivi dans le temps ; la nécessité d'une coopération forte entre tous les acteurs a été soulignée, ainsi que la possibilité de prévoir une concertation avec l'ensemble des usagers (habitants, salariés, entreprises, touristes) évoluant au gré du projet.



« Carte blanche » dessinée par une participante des ateliers



Paperboards issus du travail des participants